NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

L'ORAGE

A LILLE

Depuis deux jours, une chaleur étouffante laissait présager un orage qui s'est déclaré dans la journée d'hier, par des perturbations intermittentes de l'atmosphère.

La pluie qui était tombée abondamment dans la nuit de mercredi à jeudi, avait cessé hier matin, quand, vers onze heures, elle fit sa réapparition, bientôt suivie d'un gros coup de tonnerre.

Enfin, vers quatre heures, alors que l'accalmie semblait être revenue au sein de l'atmosphère, une pluie diluvienne s'abattit, qui ne cessa que vers 7 heures ; nos rues furent transformées en canaux et la chaussée fut après cette lessive céleste d'une propreté inaccoutumée.

Des torrents d'eau se précipitaient vers les égouts, accompagnant leur chûte d'un mugissement de cataracte.

Enfin, dans la soirée, il y eut à nouveau des ondées rafraîchissantes, mais d'un débit moindre.

Dans la Région de Lens

Le mauvais temps a sévi de 1 heure et demie à 5 heures et demie.

Les éclairs ont rayé de leurs rapides lueurs de lourds nuages gris. Le tonnerre a roulé, l'eau par intermittences a tombé en abondance.

L'éboulement meurtrier

DE WATTIGNIES

Nous avons relaté, par le détail, on s'en souvient, les violences exercées par les deux fils Coqueraux, sur leur père et mère, demeurant à Wattignies.

Jeudi, dans le courant de la matinée, M. Fillaire, juge d'instruction, a interrogé longuement ces deux vauriens. Sans aucune émotion apparente, ils déclarèrent au magistrat qu'ils avaient acheté le revolver au Mont-de-Piété, pour, lermement, « faire peur à leurs parents et dérober, au besoin, de l'argent ». Puis ils donnèrent quelques détails sur l'achat de l'arme qui devait blesser leur père ; ainsi nous savons qu'ils la payèrent onze francs et qu'ils rendirent visite à deux armuriers de la ville, M. Huet et M. Crombez, pour acheter des cartouches.

Leur cynisme est ainsi sans défaillance, et tout porte à croire qu'ils comparaîtront devant les assises.

Le drame de famille

DE TEMPLEMARS

Nos lecteurs ont encore présent à la mémoire la terrible accident survenu mercredi dernier, dans les circonstances que nous avons relatées, au hameau de l'Amitouse à Wattignies.

Jeudi après-midi, M. Delalé, juge d'instruction, accompagné de son greffier et de M. Magnier, ingénieur à la manufacture des tabcs, professeur à l'Institut Industriel, qu'il a choisi comme expert, s'est rendu sur les lieux de l'accident.

M. Delalé a interrogé les témoins de l'accident, entre autres M J.-Bte Capron, qui échappa miraculeusement à la mort, puis il délivra le permis d'inhumation des deux malheureuses victimes qui ont été ramenées à leur domicile.

De son côté, M. Magnier a commencé l'étude du terrain et demandé des renseignements sur la façon dont le travail était exécuté.

Cette formalité judiciaire avait attiré un certain nombre de curieux aux abords de la tranchée meurtrière.

La grève du gaz

A ROUBAIX

Dès hier, la grève a pris, pour une partie de la population, surtout celle qui a recours au gaz pour les besoins de son industrie ou de son commerce, les proportions d'une calamité !

Les calculs les plus modérés estiment à 10.000 le nombre des travailleurs auxquels le conflit actuel enlève leur gagne-pain, par le chômage forcé qui leur est, de façon très imprévue, imposé.

Et en dehors des ouvriers de la grande industrie, particulièrement touchés, combien de petits métiers à domicile employant de petits moteurs à gaz, se voient enrayés net : charcutiers, repasseuses, pâtissiers, et cent autres.

N'oublions pas les ménagères qui, en cette saison précoce, laissaient éteindre leurs cuisinières pour y substituer le réchaud à gaz, obligées, bien malgré elles, de rallumer leur appareil à charbon.

Aussi, tous souhaitent-ils ardemment qu'un accord mettant fin au regrettable conflit actuel, vienne calmer des appréhensions très naturelles de voir aggraver sensiblement le malaise et la gêne actuels.

La situation ne s'est pas modifiée, au cours de la journée de jeudi. Aucun incident digne d'être relaté à signaler.

La production de gaz à l'eau, obtenue dans la journée, permet d'assurer un demi-éclairage des voies publiques. D'accord avec la Compagnie des Tramways, la Compagnie du gaz procède actuellement, en divers points du réseau, à l'établissement de groupes de 4 lampes à incandescence, moyen de pallier à la suppression des appareils à gaz urbains.

La Société Roubaisienne d'Eclairage par le gaz et l'électricité nous prie de prévenir le public qu'elle a dû cesser momentanément la fabrication du gaz, mais qu'elle se met en mesure de le rétablir dans le plus bref délai possible.

Dans l'intérêt de la ville, de la population et de l'industrie, elle fait appel à la bienveillance de ses abonnés et les prie de ne faire usage du gaz qu'avec la plus grande parsimonie en attendant qu'elle puisse remplir à nouveau ses gazomètres. Elle les avisera ensuite par la voie de la presse, du moment où ils pourront utiliser le gaz suivant leurs besoins complets.

Un garçonnet se tue en maniant un revolver

A CROIX

Le jeune Maurice Blauwblomme, 11 ans, demeurant chez ses parents, rue Mirabeau, 45, rentrait de l'école avec deux petits camarades et le conversation roulant sur les armes à feu, il voulut donner à ses petits amis une leçon de choses en allant prendre chez lui, en l'absence des siens, le revolver paternel.

L'arme que rapporta le garçonnet était chargée de 3 balles ; aussi, le jeune Blauwblomme put-il presser plusieurs fois la détente sans résultat, les premières chambres étant vides.

Mais à la quatrième pression sur la détente, et alors que précisément, l'enfant avait dirigé le canon vers sa tempe droite, le coup partit, le foudroyant net !

Des voisins, accourus au bruit de la détonation, relevèrent le jeune imprudent et appelèrent en toute hâte le docteur Berroyer, mais quand le praticien arriva, la mort avait déjà accompli son œuvre.

La désolation des parents est navrante.

Une enfant brûlée vive

A COURRIÈRES

Les deux plus jeunes fillettes des époux Lebacq-Derache, rue de la Couronne, se trouvaient seules à la maison, par suite d'une absence momentanée de leur mère Elles en profitèrent pour jouer avec des allumettes, dont l'une communiqua le feu à la robe de la petite Hélène, âgée de 11 ans.

La pauvre enfant s'enfuit dans la rue, poussant des cris affreux. Un voisin, M. Gaudrefroy, minotier, qui sortait de son bureau, l'aperçut, à ce moment une passante s'efforçait, en vain, de lui arracher ses vêtements. M. Gaudrefroy, d'un bond, fut sur la petite, il l'enveloppa dans son veston et parvint ainsi, rapidement, à éteindre les flammes qui venaient de gagner la chevelure de la fillette. Malheureusement son sang-froid avait été inutile, la pauvre petite avait sur le corps des brûlures tellement graves qu'elle ne tarda pas à expirer après de grandes souffrances.

Une Conférence internationale

à la frontière franco-belge

Le « Progrès du Nord » a signalé ce temps qu'un sieur François Arnaud avait été arrêté à Mortagne, c'est-à-dire à la frontière belge, mais en territoire français, par des gendarmes belges, et qu'une protestation avait été formulée en haut lieu.

Comme suite à cette protestation, une conférence internationale a eu lieu à La Plaigne-Mortagne, en territoire belge, entre un délégué du ministère de l'intérieur français, le secrétaire général de la Préfecture du Nord, M. Blanc, commissaire spécial à Valenciennes, M. le Maire de Mortagne, pour la France, et MM. le premier conseiller près la Cour d'appel de Bruxelles et le commissaire d'arrondissement de Tournai, pour le Belgique. 16 gendarmes belges et 2 gendarmes français assuraient le service.

Les témoins français, au nombre d'une quinzaine, ont affirmé que l'arrestation d'Armand avait eu lieu en territoire français ; les témoins belges, au nombre de deux seulement, n'ont pu fourni que de vagues indications.

En attendant l'issue de cette conférence, l'intéressé Arnaud, qui avait été amené sur les lieux, a été reconduit à la maison d'arrêt de Tournai, où il est écroué depuis son arrestation.

LILLE

Propos d'un Lillois

Le Marché aux Fleurs

L'exposition florale de la Grand'Place est quelque peu arrosée, malgré la présence constante de « soleils » flamboyants ; les pauvres plantes sont mouillées fortement, à part les « caoutchoucs », qui, comme chacun le sait, sont imperméables.

Comme à l'Exposition Universelle, on y trouve des... pois rouges en quantité, pas ceux de la Grande Prairie, mais ceux des jardins

Les acheteurs peuvent se procurer indifféremment la plante entière ou simplement les pieds de la plante qu'ils désirent, ce qu'il ne faut pas confondre avec la plante des pieds.

On y vend même des racines carrées ou rondes, particulièrement des racines latines, c'est ce qu'on peut remarquer en lisant les étiquettes qui désignent les lots, lesquels se superposent en gradins, lots élevés et... bas lots.

Aucune plante traîtresse ne se cache parmi les sélections — d'ailleurs c'est l'époque des... sélections — pas d'orties, par exemple, voilà qui est bizarre dans une exposition... d'orticulture.

LE BADAUD.

EST-IL FOU ?

Ces jours derniers, et nous l'avons relaté, un sieur Louis Daussy, 30 ans, journalier, pénétrait dans le Palais de Justice, et, sans être vu, par une échelle, grimpait sur les toits de cet édifice. D'une nochère, on s'en souvient, cet individu se livra aux plus saugrenues excentricités, invitant les détenus, qui se promenaient dans la cour de la prison, à déserter ces lieux. Arrêté tout aussitôt par le personnel, quelque peu surpris, on le conçoit, Louis Daussy, après plusieurs heures de détention, fut relâché.

Jeudi après-midi, alors qu'il se trouvait Grand'Place, face à la Déesse, de nouveau il harangua la foule, clamant toute sa haine de la société, émettant les idées anarchistes et socialistes les plus folles, devant les badauds amusés. Un agent intervint et l'emmena au poste. Là, un docteur vint le visiter, tant son attitude et ses paroles paraissaient étranges au commissaire. Le praticien, après un court examen, décida qu'il fallait, d'urgence, le faire entrer au dispensaire d'Esquermes, où, on le sait, sont traitées les maladies nerveuses ; et, pour ce, il délivra un certificat. Le malheureux y poursuit, maintenant, d'exubérantes mimiques. Est-il donc fou ? On nous le dira.

LA FOIRE-CONCOURS AUX CHEVAUX DE LILLE

La Foire du Printemps se tiendra sur l'Esplanade, le mardi 5 mai, à partir de 9 heures du matin.

La Compagnie du Chemin de fer du Nord accordera sur le vu du certificat de présence délivré par M. le Président du Concours, la gratuité du transport pour les chevaux ayant participé à la Foire.

Les chevaux de Belgique pourront passer à la frontière par le bureau d'Halluin, route ouverte le veille lundi de 7 à 9 heures du matin. Pour les autres bureaux de douane, les intéressés devront prévenir, la veille de leur passage, le vétérinaire inspecteur du bureau.

Le Syndicat des Brasseurs a fait parvenir une prime de 100 francs et une médaille d'argent pour sa participation aux foires-concours de chevaux de 1914.

L'EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE DES SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 MAI 1914, AU PALAIS RAMEAU, A LILLE

Le Palais Rameau est en train de se transformer en une petite ville canine, que ses 750 habitants à 4 pattes se chargeront, pendant 2 jours, d'animer et de mettre en rumeur. Ce sera un spectacle encore jamais vu à Lille, que cette vaste réunion dans un local coquet et dans le jardin qui l'entoure, d'un si nombreux ensemble de chiens de toutes les races les plus variées. Pour se faire une idée de la valeur des sujets exposés et de l'importance attachée à cette exposition canine, il faut savoir que bon nombre d'exposants n'ont pas hésité à faire un long voyage pour soumettre à l'examen du jury et à l'admiration du public, les produits de leur élevage, ou plus simplement les sujets qu'une intelligente et minutieuse sélection permet d'affirmer comme des types parfaits de la race à laquelle ils se rattachent ; à côté de très nombreux exposants de notre région se sont joints les exposants venant du Centre et du Midi ; les étrangers forment un très gros appoint, et la Hollande, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique sont remarquablement représentés. Quiconque veut connaître les diverses races de chiens représentées par les sujets les plus purs ne saurait manquer de visiter attentivement l'exposition canine des 2 et 3 mai 1914, au Palais Rameau.

AMICALE BAGGIO

Le Comité de l'Amicale Baggio rappelle à ses membres que le concert du dimanche 3 mai, au Conservatoire, commencera à 4 heures précises, avec le concours assuré de l'Union Dramatique Lilloise, Mlle Marthe Daudergnies, Mme Lemayeur-Hayem, MM. Baratta, ténor ; Defrance, basse noble ; Castreman, Lormel et de la Symphonie Baggio.

Location chez M. Herrmann, 23, rue de Jemmapes, derniers billets, 0 fr. 50 et 0,25.

Dimanche de 9 à 11 heures au Conservatoire.

EXPOSITION INTERNATIONALE DE LYON

Mai-Novembre 1914

SURVEILLEZ VOS VÉLOS !

C'est pour n'avoir pas suivi ce conseil que M. Daniel Testelin, 26 ans, aide-monteur électricien, demeurant à Noyelles-lez-Seclin, est actuellement privé de sa bicyclette.

S'étant mis au travail dans une tranchée qui est pratiquée à l'angle de la rue Puébla et du boulevard de la Liberté, M. Testelin n'avait plus pensé à surveiller sa bicyclette qu'il avait déposée dans la charrette qui avait servi à amener les outils. Un individu, profitant de ce que personne ne le voyait s'empara de la bicyclette que M. Testelin ne retrouvera pas facilement.

CAFETIERS, SURVEILLEZ VOS CHAISES

Un individu dont on possède le signalement a volé, l'avant-dernière nuit, à la terrasse du café des Trois-Suisses, tenu par M. Jules Pappaert, 5, place Rihour, quatre chaises cannelées d'une valeur de 8 francs qui se trouvaient à la terrasse du café.

On recherche activement le voleur de chaises.

CHEZ LES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE

L'Association Amicale des anciens élèves du Collège et du Lycée de Lille, a tenu sa réunion annuelle, dans un des salons de l'Hôtel de l'Europe, sous la présidence de M. Henri Deroide, professeur de mathématiques spéciales au Lycée.

La lecture des rapports du président et du trésorier, sur la situation morale et financière de l'Association, en a montré la prospérité et l'activité et a mis en lumière le rôle discret mais efficace de bienfaisance, de solidarité, qu'elle a exercé sans bruit cette année, comme les précédentes.

Outre les médailles d'argent grand module, offertes aux lauréats des classes supérieures du Lycée, l'Association a accordé, après un concours, une bourse de voyage en Angleterre de 300 francs, et a distribué près de 3.500 francs de subsides, soit pour permettre à des élèves distingués, mais peu fortunés de continuer leurs études, soit pour venir en aide à d'anciens élèves malheureux ou à leurs familles.

Les rapports ont été approuvés à l'unanimité.

Il a été ensuite procédé au renouvellement du tiers sortant de la commission administrative en remplacement de MM. Catel-Béghin Gustave, Deroide Henri, Rivière Louis, arrivés à l'expiration de leur mandat et non rééligibles immédiatement aux termes des statuts.

L'Assemblée a élu pour trois ans, MM. Druesnes Léopold, Pérot Fernand, Petit Oscar, Rajat Raymond, Soulier Georges.

L'assemblée a ensuite adopté de nombreuses modifications aux statuts, dans le but de les rendre conformes à la législation actuelle.

A l'issue de l'assemblée, un banquet confraternel, excellemment servi par l'Hôtel de l'Europe, a réuni de nombreux convives, anciens condisciples, heureux de se retrouver ensemble et de revivre pendant quelques heures un peu du passé.

Aux côtés du Président Deroide avaient pris place les titulaires des médailles de l'Association, le lauréat de la bourse de voyage, le Proviseur et le Censeur du Lycée Faidherbe.

La réunion fut animée, joyeuse et empreinte de sympathie cordiale ; elle se termina comme de coutume, tardivement, après un charmant concert improvisé.

La commission administrative s'est réunie, quelques jours après, au parloir du Lycée pour constituer son bureau.

Ont été élus : Président, M. Paul Martin, négociant ; vice-président, M. Cyrille Grimpret, ingénieur des ponts et chaussées ; secrétaire général, M. Fernand Pérot, avocat ; secrétaire-adjoint, M. Raphaël Cordonnier, professeur au Lycée ; trésorier, M. Raymond Rajat, avocat.

C'est ce bureau qui est chargé pour l'année 1914, de la direction et de l'administration de l'Association.

ECOLE SUBDIVISIONNAIRE D'INSTRUCTION MILITAIRE

Dimanche prochain 3 mai courant, à 9 heures et demie précises, au Cercle Militaire, 1, rue Macquart, conférence par M. le capitaine Chemin, chef d'Etat-Major de la 1re division d'infanterie qui traitera le sujet ci-après : Bataille de Rezonville.

CAVEAU LILLOIS

Mercredi 6 mai, salle de la « Petite Banque », 47, rue de Béthune, soirée publique et récréative.

Au programme : « André-Lampier », comédie en un acte en vers de J. Grimonprez, jouée par les membres du Caveau.

Sujet imposé : « D'quoich' qu'i s'mêle », chanson, pasquille ou monologue, au gré de l'auteur.

On commencera à 8 heures 1/2.

En passant à Paris, Visitez la
"GRANDE MAISON DE BLANC"
6, Boulevard des Capucines.

A l'instruction

— M. Delalé, juge d'instruction, renvoie devant le Tribunal correctionnel, à l'audience du 2 mai, le sieur François Deboeve, 24 ans, rattacheur, qui déroba des montres à l'étalage de M. Legache, bijoutier, à Roubaix.

LA FEUILLE D'ETAIN

Le Comité de l'Œuvre des Colonies de Vacances offre à ses membres bienfaiteurs et amis, le dimanche 3 mai, à trois heures, dans la salle des fêtes de l'Université, une représentation du « Mariage de Mlle Beulemans », comédie en trois actes, avec une interprétation de premier ordre. M. Minet, l'artiste belge si aimé du public lillois, a bien voulu prêter son concours, ainsi que Mlle Sorelly, du théâtre de la Renaissance, dans les rôles qu'ils ont joués à Paris et à Bruxelles, et les principaux artistes de l'« Association Artistique du Nord », sous l'habile direction de M. Accollet.

Nous sommes convaincus que l'élégante salle des fêtes de l'Université sera comble ce jour-là. Les personnes désireuses d'assister à cette belle représentation peuvent retenir leurs places chez M. Cacan, 55, rue de Béthune, où l'on trouve des invitations et le plan de la salle.

Bandages Herniaires

depuis 3 fr., nouveaux systèmes perfectionnés avec ou sans ressorts, guérissant les hernies les plus rebelles sans aucune gêne, fabriqués chez Mlles Assoignion, bandagistes, 5 bis, rue du Palais-Rihour, Lille. Téléphone. 26.35. 1660

U. F. J.

Le cours de tir aura lieu dimanche prochain, 3 mai, à 7 heures du matin, stand de la garnison (tir à distance réduite), professeur : L. Grotard.

LA REFECTION DE LA SALLE DE SPECTACLES

Nous avons annoncé que des travaux de réfection à la Salle de Spectacles étaient devenus nécessaires. Afin d'établir la liste des réparations à effectuer, la Commission des travaux visitera l'édifice lundi matin.

MOUVEMENT DE LA POPULATION

Pendant la 17e semaine de 1914, du 19 au 25 avril, les bureaux de l'état civil ont enregistré : 88 naissances, 7 mort-nés, 43 mariages et 79 décès. Les naissances se décomposent de la façon suivante : 45 du sexe masculin dont 9 illégitimes et 38 du sexe féminin dont 8 illégitimes, 67 décès se sont produits en ville et 12 dans les hôpitaux. Les maladies principales causes de décès sont : tuberculose pulmonaire, 13 ; cancer, 6 ; bronchite chronique, 2 ; autres maladies de l'appareil respiratoire, 11 ; maladies organiques du cœur, 4 ; hémorragie et ramollissement du cerveau, 3 ; gastro-entérite, 2.

En outre, il a été déclaré, au bureau d'hygiène, 6 cas de scarlatine, dont 1 mortel et 1 cas de rougeole.

VENTES PAR MM. LES NOTAIRES

Dans la séance du mardi 28 avril 1914, au local de la Chambre, 7, rue de Puébla, il a été adjugé, savoir :

1° Lille (Saint-Maurice), 151, rue du Faubourg-de-Roubaix, maison pour 12.000 fr., montant de la mise à prix.

2° Marcq-en-Barœul, 30, rue du Lazaro, maison avec 317 mq de terrain pour 10.000 francs, montant de la mise à prix.

TAXE OFFICIEUSE DU PAIN ....

Pain de fleur ou de gruau, 0 fr. 39 le kilo ; pain blanc, 0 fr. 37 le kilo ; pain bis ou de ménage, 0 fr. 33 le kilo.

CONCERT, PLACE CATINAT.

— Voici le programme du quatrième concert subventionné par la Municipalité, qui sera donné place Catinat, dimanche 3 mai, de 4 à 6 h. et demie, par la Chorale « La Lyre Amicale de Vauban » et la « Fanfare Les Amis Réunis de Wazemmes ».

La Lyre Amicale de Wazemmes

1° Chant de la Lyre Amicale, A. Carron ; 2° Les Gas du Nord, L. Carpentier ; 3° La légende du Gm. Paillard ; 4° Hymne aux Aviateurs, Massenet.

Les Amis Réunis de Wazemmes

1° Folle gaîté, marche, A. Depache ; 2° Tannhauser, fantaisie, R. Wagner ; 3° Merle et Pinson, polka pour deux pistons, solistes Albert Davies et A. Willems ; 4° Vertige, valse de concert, Charles II... ; 5° Marche triomphale, Dagnelies ; 6° La Marseillaise.

ROUBAIX

LA GRÈVE DU GAZ

La soirée de jeudi

L'obscurité a régné en maîtresse jeudi soir dans la plupart des rues de notre ville. Après un labeur de 3 jours presqu'au-dessus des forces humaines, les équipes de fortune constituées à l'aide du personnel de la direction, des bureaux, des magasins, ont dû renoncer à assurer une production de gaz, même très réduite.

Aussi le soir aucun bec de gaz n'a été allumé en ville ; dans les artères où ne règne pas sous la forme de lampes à arc, la fée électricité, les ténèbres ne sont quelque peu dissipées que sur les points limitrophes des lignes de tramways où ont été installés des groupes de lampes à incandescence ; aussi là où pointent vaguement les lueurs des lampes à pétrole d'archaïques réverbères, hâtivement posées par les soins de la Compagnie.

Les « briseurs de grève » entrent en scène

A deux reprises dans la journée, à midi et à 5 heures, sont arrivées de Paris des équipes de « chauffeurs » habitués aux travaux spéciaux des usines à gaz, 31 personnes au total.

La première équipe a pu gagner l'usine de la rue de Tourcoing sans incidents ; la seconde a été moins heureuse : à leur descente de tramway, près de l'entrée de la Société Roubaisienne d'éclairage, les chauffeurs ont été l'objet d'une manifestation hostile de la part de 150 personnes environ, grévistes pour la plupart. Quelques coups de poings ont même été échangés. Mais le service d'ordre est intervenu aussitôt et les travailleurs parisiens ont pu pénétrer dans l'usine dont les portes se sont refermées sur eux ; ils n'en sortiront que lorsque la grève sera terminée.

UN SOLDAT ROUBAISIEN MORT AU MAROC

La Mairie a reçu mercredi matin, la nouvelle de la mort, à l'hôpital militaire de Casablanca, d'un soldat roubaisien, Oscar Briffaut, décédé le 26 courant.

Le jeune homme, né en notre ville, le 10 novembre 1890, avait été incorporé à Gabès, à la 5e compagnie de chasseurs, partis au Maroc.

Oscar Briffaut, qui était ordonnance de son capitaine, souffrait d'un rhumatisme généralisé, qui avait motivé son entrée à l'hôpital. Il était libérable.

Son père, M. Désiré Briffaut, habite, rue Lacroix, 16.

FETES DE L'EPEULE ET DU TRICHON

Les fêtes de ces quartiers s'annoncent sous les meilleurs auspices. Le comité reçoit chaque jour des adhésions nouvelles et on peut déjà prédire que la fête carnavalesque et les concours de gymnastique, de ballets, etc., sont appelés à un véritable succès, les 31 mai et 1er juin prochains.

L'affiche-programme, avec sujets allégoriques, d'un bel effet, sera placardée incessamment.

Dans sa dernière réunion et sur la demande de nombreux commerçants et de cyclistes, le comité a décidé de remplacer le carrousel attelé par un carrousel vélocipédiste. Nul doute que les amateurs de ce sport répondent avec empressement à l'appel qui leur est fait.

Parmi les attractions projetées, il y a lieu de retenir celles que doit donner M. Muller, le célèbre équilibriste et danseur sur corde. Cet artiste se produira à l'issu des concerts-apéritifs des dimanche et lundi de la Pentecôte, puis le 1er juin, il clôturera la fête en projetant des feux d'artifice pendant les exercices périlleux qu'il exécutera au-dessus d'une place publique.

Enfin, des prix et des primes pour une somme de 200 francs environ seront décernés aux habitants des cours et des maisons particulières, ainsi qu'aux cafetiers qui auront le mieux décoré et illuminé leurs maisons. Les concurrents doivent se faire inscrire au siège du comité, 121, rue de l'Epeule.

Dans un prochain article nous parlerons d'autres festivités pour lesquelles le comité espère recueillir les souscriptions suffisantes pour faire face aux dépenses qu'elles nécessitent.

NOS SERVICES TELEPHONIQUES

Mise en service du second circuit téléphonique de Paris à Roubaix-Tourcoing. — La conférence du 4 mai prochain

La section de Roubaix-Tourcoing vient d'être informée par l'administration des P. T. T. de la mise en service du second circuit téléphonique de Paris à Roubaix-Tourcoing.

Cette amélioration dans les rapports téléphonique avec la capitale ne tardera pas à faire sentir son plein effet, surtout lorsque l'administration centrale se sera décidée à affecter au central téléphonique de la rue Nain un personnel suffisant pour répondre aux exigences de plus en plus grandes de l'industrie et du commerce et tirer ainsi du matériel le maximum d'effet utile.

Le comité de la section de Roubaix-Tourcoing poursuit en ce moment l'amélioration des relations téléphoniques avec des centres très importants et espère pouvoir annoncer sous peu l'heureuse solution des pourparlers actuellement en cours.

Rappelons que lundi prochain 4 mai, à 5 heures de l'après-midi, aura lieu à la Bourse de Commerce de Roubaix une conférence, organisée par la section de Roubaix-Tourcoing, avec le concours des sociétés industrielles et commerciales de Roubaix et de Tourcoing. Au cours de cette conférence, faite par M. André, ingénieur-directeur de la société « Le Matériel téléphonique », sur le nouveau multiple semi-automatique, des démonstrations pratiques du nouveau système seront faites sur un appareil. Nul doute qu'un grand nombre de personnes assisteront à cette conférence qui promet d'être des plus intéressantes.

AUTO ET CYCLISTE

Un cycliste, M. Camille Coquerelle, 45 ans, demeurant à Wattrelos, rue du Crétinier, 58, traversait la Grande-Place. Une auto survenant à une allure assez rapide prit en écharpe le vélocemen qui, projeté violemment sur le pavé, fut sérieusement contusionné, notamment aux hanches.

Le conducteur de l'auto, bien que s'étant rendu compte, de toute évidence, de l'accident qu'il venait d'occasionner, a continué sa route sans se préoccuper de sa victime. La voiture portait les numéros 95-0-9. Une enquête est ouverte.

LES GRÈVES

Depuis hier, une grève qui semble devoir se généraliser rapidement, sévit sur la corporation des charpentiers-menuisiers. Elle atteint déjà 17 maisons, soit environ les deux tiers des firmes roubaisiennes.

La principale des revendications du personnel consiste en une augmentation de 0 fr. 05 par heure de travail et pour toutes les catégories.

LE MAUVAIS POISSON

300 kilos de poissons jugés impropres à la consommation ont été saisis par M. l'inspecteur des halles et marchés.

VOYAGEUSE IMPRUDENTE

Jeudi, à 6 heures 10, Grande-Rue, une vieille femme, en voulant descendre à la marche d'un tramway B allant à Wattrelos, est tombée sur la tête.

Relevée inanimée par des voyageurs du car, elle fut conduite dans une maison voisine de l'arrêt de la rue de la Conférence, où elle ne tarda pas à reprendre ses sens. C'est une ménagère de la rue de Béthune, Mme Elisa Valakindinck, 70 ans, née à Bruxelles. Elle put, bien que blessée au crâne, être reconduite chez elle un peu plus tard.

FETE DU TRAVAIL. — BUREAUX DE LA MAIRIE

A l'occasion de la fête du travail, les bureaux de la mairie seront fermés au public le vendredi 1er mai. Seul, le bureau de l'état civil restera ouvert de 9 heures à midi pour recevoir les déclarations de naissances et de décès.

Les crèches municipales et l'établissement de bains de la rue de Rome seront également fermés le 1er mai.

Échos des Sociétés

Tir National de Roubaix (S. A. G. 45). — Stand des Trois-Ponts

Dimanche 3 mai, tir ouvert à 8 heures et demie, fermé à 18 heures et demie. Tour de roulement des S. A. G. :

Ecoles publiques de Roubaix, 4 cibles, de 9 heures et demie à 11 heures et demie.

La Gauloise de Wattrelos, 1 cible, de 8 heures et demie à 10 heures et demie.

La Baillerie de Wattrelos, 2 cibles, de 9 heures et demie à 10 heures et demie.

La Roubaisienne, 4 cibles, de 10 heures et demie à 12 heures.

Ecole de Lannoy, 1 cible, de 15 heures à 16 heures.

La Gauloise d'Hem, 1 cible, de 16 heures à 17 heures.

Perfectionnement de tir, 4 cibles, toute la journée.

Le concours de tir à longue distance et au ball-trap continue à obtenir le plus grand succès. Bon nombre de tireurs sont venus dimanche dernier et tout fait prévoir que la lutte sera chaude pour ceux qui voudront obtenir les premières places.

Amicale des Arts

Réunion. — Aujourd'hui, à 19 heures précises, au siège social, 190, rue des Arts, réunion du comité.

Fête du 9 mai. — Le comité rappelle aux sociétaires que la fête annuelle parée et travestie a lieu demain soir au Casino-Palace. Les portes seront ouvertes à 20 heures et demie.

TOURCOING

UN ETRANGE VISITEUR

Dans la nuit de mercredi, un individu qui paraissait avoir vidé un trop grand nombre de petits verres, se présenta à l'estaminet tenu par M. Delannoy, rue d'Alsace, et demanda une consommation. Ce visiteur refusait de payer. Naturellement M. Delannoy le pria de sortir. Furieux, celui-ci prit un couteau qu'il avait dans sa poche et en frappa à deux reprises différentes M. Delannoy.

Le cabaretier put cependant maintenir son agresseur et le livrer à des voisins accourus à ses cris. Prévenus par téléphone, les agents de police arrivèrent pour arrêter le forcené.

L'agresseur est un certain Arsène-Joseph Daffaudre, âgé de 26 ans, mineur, sans domicile fixe.

Cet individu est très mal noté. Les blessures du cabaretier sont sans gravité.

CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE TOURCOING

Opérations du 24 au 30 avril 1914 : 450 versements : fr. 81.723 ; 298 remboursements : fr. 67.441,53.

Excepté le vendredi et les jours fériés, les guichets sont ouverts tous les matins pour les opérations de versements et de remboursements : le dimanche de 9 heures à 11 heures et demie ; les autres jours de 10 heures à 11 heures et demie.

AUTOUR DE LILLE

LA MADELEINE

Il pratiquait l'épandage... — Dans la nuit de mardi à mercredi, des agents surprenaient un sieur E. Bonte, domestique au service de M. Courouble, entrepreneur de vidanges à Marcq-en-Barœul, au moment où il déversait le contenu d'une tonne de vidange dans un fossé bordant le chemin du Romarin, entre le nouveau boulevard et l'avenue Germaine. Procès-verbal fut donc dressé à ce charretier sans gêne.

SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE

Avis. — Dans sa séance du 24 avril, le comité de l'association des anciens élèves de l'école communale a décidé qu'il serait fait cette année une excursion à Versailles, en compagnie de la Fédération des Amicales de Lille, en train spécial à marche rapide.

Le détail des conditions de ce voyage va être adressé sous peu aux intéressés.

ARMENTIÈRES

Conseil de revision. — Les opérations ont eu lieu jeudi matin, en présence des maires de canton. M. Borromée, secrétaire général de la Préfecture, présidait, assisté de M. Gime, conseiller de Préfecture, de MM. Vinamid, conseiller général, et Wattremez, conseiller d'arrondissement, du général Lebas, du colonel Martin du bureau de recrutement, de l'intendant Deblaye, du capitaine de gendarmerie Dupont, de trois majors et de M. Masurel, chef du bureau militaire à la Préfecture. 590 conscrits ont été examinés (classes 1912, 1913 et 1914). 320 ont été pris, 200 ajournés et 70 exemptés. Parmi les ajournés des classes 1912 et 1913, 70 ont été pris, 72 ajournés encore et 35 exemptés.

Une enquête. — Le service des Contributions indirectes s'est aperçu que de fausses plaques de contrôle avaient été apposées sur les appareils automatiques dits « manicraques » déposés dans certains estaminets. Une personne a été appelée à fournir des explications sur son rôle dans cette affaire qui paraît sérieuse ; nous en reparlerons.

Etat civil. — Naissances. — Vandegmaele Henri, rue Jules-Lebleu, 121 — Rousseau Marguerite, chemin du Bizet, 374 — Bouxsam Marcel, chemin du Bizet, 84.

Décès. — Vangertruy Paul, 2 mois, rue du Faubourg-de-Lille, cour Pouseup, 14.

FRETIN

Jeudi, dans la matinée, le douanier Lesel, de service dans le marais de Fretin, éventa une meute de chiens de contrebandiers. Après une très longue poursuite, il put en tuer un, chargé de tabac et de café de contrebande.

LANNOY

Main blessée. — Célina Vandenhen, 25 ans, fileuse chez Parent-Monfort, a eu la main droite blessée d'un coup d'ailette de son métier. Douze jours de repos.

En écharvant. — Gabrielle Leridant, 15 ans et demi, trameuse chez Parent et fils, s'est blessée la main gauche. 15 jours de repos.

Avis. — Le maire de Lannoy donne avis que les demandes pour la conciergerie du cimetière seront reçues jusqu'au 10 mai.

LYS

Chute malheureuse. — Charles-Louis Lefever, 4 [illegible], empercheur à la filature Boutemy, s'est fait de violentes contusions en tombant dans un escalier. 25 jours de repos.

Pour les petits. — La consultation des nourrissons a eu lieu hier, avec le concours du docteur Wartel, qui a donné les meilleurs conseils aux mamans.

HEM

Recensement. — Le recensement des chevaux et voitures aura lieu le 30 mai, à 10 heures du matin, place communale.

TOUFFLERS

Etat-Civil. — Naissance. — Armand [illegible], rue de Roubaix.

BAISIEUX

Nomination. — M. Bouthe, receveur à la grande vitesse à Baisieux est nommé à Lille et est remplacé par M. [illegible], venant de Bachy.

Le feu, communiqué par une [illegible], a causé quelques milliers de francs de dégâts à l'usine de M. [illegible], fabricant de pantoufles. Une enquête est ouverte.